

Précautions à prendre avant d'utilisé une **cabine UV**

Vous devez.

1

Porter des lunettes de protection des yeux mises à disposition par le professionnel

Trouver près des machines des avertissements obligatoires affichés c'est à dire des informations sur les précautions d'exposition et les risques liés à l'usage des émetteurs d'UV

2

3

Respecter ces mises en garde. Par exemple : bien suivre les recommandations concernant la durée, les intervalles et les distances d'exposition à la lampe

Espacer les séances suffisamment en respectant un délai de 48 heures minimum entre deux séances

4

5

Consulter un médecin si des cloques persistantes, des blessures ou des rougeurs se développent sur la peau, ou en cas d'antécédents de pathologie cutanée.

Surtout, *vous* ne devez pas !

1

Vous exposer en cas de prise de médicaments susceptibles d'être photo-sensibilisants : au moindre doute, consultez votre médecin avant toute séance

Vous exposer au soleil et aux lampes d'un appareil de bronzage le même jour

2

3

Dépasser la durée d'exposition prévue en fonction de votre type de peau. Attention à votre phototype : plus votre peau et vos yeux sont clairs, plus l'exposition est risquée

Bon à savoir

- Le contrôle technique des machines est effectué tous les deux ans par un technicien agréé.
- Chez Soleil d'Orient, les tubes des machines sont remplacés toutes les 500 heures.
- La crème solaire n'est pas suffisante pour protéger la peau.
- Les peaux noires ou foncées ont également besoin de protection.
- Une peau bronzée peut toujours attraper des coups de soleil.